

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT**

EXTRAIT du procès-verbal de la soixante-neuvième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 22 mai 2013, à 13 heures 30 minutes, à la salle A-1715.

Création du Comité facultaire d'évaluation de la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques

RÉSOLUTION-CFSPD-2012-2013-547

ATTENDU les exigences de l'annexe à la Politique de la recherche et de la création sur les Chaires de recherche-innovation;

ATTENDU la nécessité de l'évaluation périodique des chaires de recherche-innovation;

ATTENDU le rapport de bilan que doit déposer la professeure Nancy Thède à titre de titulaire de la Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques;

ATTENDU la nécessité de mener à terme un processus d'évaluation conformément à la politique relative aux chaires de recherche-innovation qui prévoit que ce processus relève de la Faculté d'accueil;

ATTENDU la nécessité de créer un comité facultaire d'évaluation;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par le Comité exécutif que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

DÉSIGNE les professeurs Alex Macleod et Hélène Piquet, en leur qualité de membres du Comité facultaire de la recherche, ainsi que le professeur Louis Favreau de l'Université du Québec en Outaouais, la professeure Mona-Josée Gagnon de l'Université de Montréal, ainsi que madame Isabelle Renaud de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, à titre de membres externes, afin de constituer ce comité d'évaluation de la Chaire Nycole Turmel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 22 mai 2013

Jean-Pierre Beaud
Doyen